

# PLAN RÉGIONAL POUR LA MAÎTRISE DES COMPÉTENCES-CLÉS (PR2C)

## Éléments de contexte

À la Réunion, la part des personnes « illettrées », au sens de la définition de l'ANLCI (Agence nationale de lutte contre l'illettrisme), est relativement stable de 1996 à 2011. Elle s'établit à 23% des 16-65 ans scolarisés en 2011, soit environ 116 000 personnes<sup>[1]</sup>. Le problème de l'illettrisme à La Réunion revêt un caractère particulièrement sensible du fait de sa relative ancienneté et de son ampleur persistante. Par ailleurs, la maîtrise de l'outil numérique est devenue essentielle dans une société marquée par l'accélération de la digitalisation.

Le premier Plan Réunionnais de lutte contre l'illettrisme remonte à 2007 - 2010. Il a été renouvelé pour la période 2011 - 2015. Ces deux Plans ont donné une première visibilité aux partenariats et aux actions menées depuis nombre d'années sur le territoire. Aux termes de ce dernier Plan, si des avancées ont pu être notées lors du bilan établi en 2017 : acteurs plus nombreux, actions renforcées, nouvelles et diversifiées, bénéficiaires en augmentation, de nombreuses difficultés demeurent, quant à la stratégie déployée, les visées, les modalités de pilotage, le partenariat, la coordination de la mise en œuvre du Plan et son évaluation.

La Collectivité régionale a organisé une Conférence Partagée, les 29 et 30 novembre 2017, afin de remobiliser l'ensemble des acteurs et de la société civile. La thématique de cette conférence animée par Mr Raoul LUCAS portait sur les « Compétences- Clés, apprentissages, émancipation éducative : conditions et voies d'action ». Elle a permis de poser les principes fondateurs du nouveau Plan initialement intitulé « Plan 3I » (Illettrisme, Innumérisme, Illectronisme).

---

[1] Une nouvelle enquête intitulée FTLV (formation tout au long de la vie) a démarré le 19 septembre 2022 et s'achèvera le 25 mars 2023. « Elle a pour objectif de mesurer l'accès à la formation, l'usage des outils numériques dans les démarches administratives et les compétences utiles dans la vie quotidienne (lire, écrire, compter). Elle permettra aussi d'actualiser la mesure de l'illettrisme et les caractéristiques des personnes concernées. Cette enquête nationale, menée auprès de 30 000 ménages sur l'ensemble du territoire, s'inscrit dans un cadre européen. À La Réunion et à Mayotte, 2 000 ménages sont interrogés, comme dans chacun des autres DOM. Le nombre de ménages interrogés à La Réunion et à Mayotte est plus important relativement à la taille de la population que dans les régions hexagonales, grâce à un partenariat financier avec le ministère en charge des Outre-mer, ce qui permettra de disposer de résultats représentatifs sur les deux territoires . » (Source : Insee)

## Une situation toujours préoccupante à la Réunion

À la Réunion, les données clés issues des enquêtes IVQ (2007 & 2011) portant sur la situation de l'illettrisme et de l'innumérisme (chez des sujets âgés de 16 à 65 ans et scolarisés en France) mettent en exergue un taux très élevé avec près d'une personne sur quatre concernée en 2011 soit environ 116 000 personnes comme cela a été mentionné précédemment :

- Le taux enregistré est de 22,6% des plus de 15 ans sur l'île contre 7,4% /pour la France métropolitaine soit un taux trois fois supérieur à la moyenne nationale. On peut également noter un écart de genre conséquent : le taux d'illettrisme est deux fois plus important chez les hommes (30%) que chez les femmes (16%) en 2011.

Par ailleurs, cinq facteurs déterminants sont ressortis de cette analyse sectorielle de 2011 avec, par ordre d'importance :

1. Le sexe (homme/femme)
2. La langue parlée durant l'enfance : « Les personnes qui parlaient seulement créole durant l'enfance étaient plus souvent en situation d'illettrisme que les personnes parlant français. » [...] « Le bilinguisme ne se révélait pas comme un déterminant défavorable à la maîtrise de la langue française ».
3. L'habitude de lecture : « Les personnes qui ne lisaient jamais dans leur enfance étaient plus souvent en situation d'illettrisme plus tard. »
4. La tranche d'âge : taux plus important chez les personnes plus âgées par rapport à la tranche des plus jeunes.
5. Le niveau de vie des parents

Le dispositif à venir de l'INSEE fournira des éléments actualisés par rapport à la situation au niveau national avec un focus sur les DROM. En effet, une nouvelle enquête intitulée FTLV (formation tout au long de la vie) a démarré le **19 septembre 2022** et s'achèvera le **25 mars 2023**. Elle a pour objectif de « *mesurer l'accès à la formation, l'usage des outils numériques dans les démarches administratives et les compétences utiles dans la vie quotidienne (lire, écrire, compter)* ». Cette enquête permettra aussi « *d'actualiser la mesure de l'illettrisme et les caractéristiques des personnes concernées. Cette enquête nationale, menée auprès de 30 000 ménages sur l'ensemble du territoire, s'inscrit dans un cadre européen. À La Réunion et à Mayotte, 2 000 ménages sont interrogés, comme dans chacun des autres DOM. Le nombre de ménages interrogés à La Réunion et à Mayotte est plus important relativement à la taille de la population que dans les régions hexagonales, grâce à un partenariat financier avec le ministère en charge des Outre-mer, ce qui permettra de disposer de résultats représentatifs sur les deux territoires.*» (Source : Insee)

## Des difficultés amplifiées par l'accélération de la digitalisation de la société

Concernant l'usage des technologies de l'information et de la communication, les données mettent en exergue une fracture générationnelle plus précoce et plus prononcée à la Réunion. Les difficultés liées à la non-maîtrise de l'outil numérique représentent une réalité de terrain engendrant des impacts multiples dans la vie de tous les jours : déplacement, emploi, accès aux droits, etc. À titre d'exemple, **pour 4 Réunionnais sur 10, le coût et le manque de compétences sont un frein à l'accès à l'internet à domicile**<sup>[2]</sup>.

Toutefois, il convient de parler désormais non plus d'une fracture numérique mais d'une multitude de fragilités numériques liées à des usages divers et variés au quotidien.

L'indice de fragilité numérique<sup>[2]</sup>, qui révèle les territoires où la population est le plus à risque d'exclusion montre une situation particulièrement à surveiller à la Réunion. Les facteurs les plus en cause dans l'île et pour lesquels l'indicateur s'élève à un taux maximal de 3 sont le taux de pauvreté (en lien avec l'accès au numérique), le taux de ménages monoparentaux (lien avec l'accès à l'information), le taux de chômage ou encore le taux de prestations sociales (lien avec les compétences administratives). Juste derrière ces indicateurs, on retrouve d'autres variables comme l'accès aux bibliothèques (1,3) et la part des personnes peu ou pas diplômées (0,9).

---

[2] Sources : INSEE, enquête TIC 2017

[3] Source : La Mednum <https://www.fragilite-numerique.fr/>

## Une approche par les compétences-clés pour une stratégie renouvelée

Le PR2C constitue l'ambition nouvelle des acteurs pour la réussite scolaire des élèves, l'élévation du niveau de formation de la population et pour l'insertion réussie des Réunionnaises et des Réunionnais. **Mobiliser, protéger, promouvoir**, s'adapter et évaluer, tels sont les **piliers de l'ambition portée par le PR2C** dans une optique de modernisation de l'action publique. Ce nouveau Plan intègre à présent la notion de compétence-clé. Les compétences-clés définies par le Conseil de l'Union Européenne[4] sont « celles qui sont nécessaires à toute personne pour l'épanouissement et le développement personnels, l'employabilité, l'inclusion sociale, un mode de vie durable, la réussite dans une société pacifique, une gestion de vie saine et la citoyenneté active ». Elles sont développées dans une perspective d'éducation et de formation tout au long de la vie de la petite enfance à l'âge adulte au moyen d'apprentissages formels, non formels et informels.

---

[4] Journal Officiel de l'Union Européenne – 4 juin 2018. Page C189/7)

## Repenser le développement des compétences-clés dans un monde numérisé

Face à des complexités engendrées par les mutations technologiques et numériques en permanence, l'acquisition des compétences-clés constitue un défi amplifié. En effet, le numérique réinterroge et modifie les modes d'apprentissages, transforme le rapport au savoir, la façon d'enseigner, de former, et plus largement, il impacte notre mode d'agir, de travailler, de communiquer ou encore de consommer.

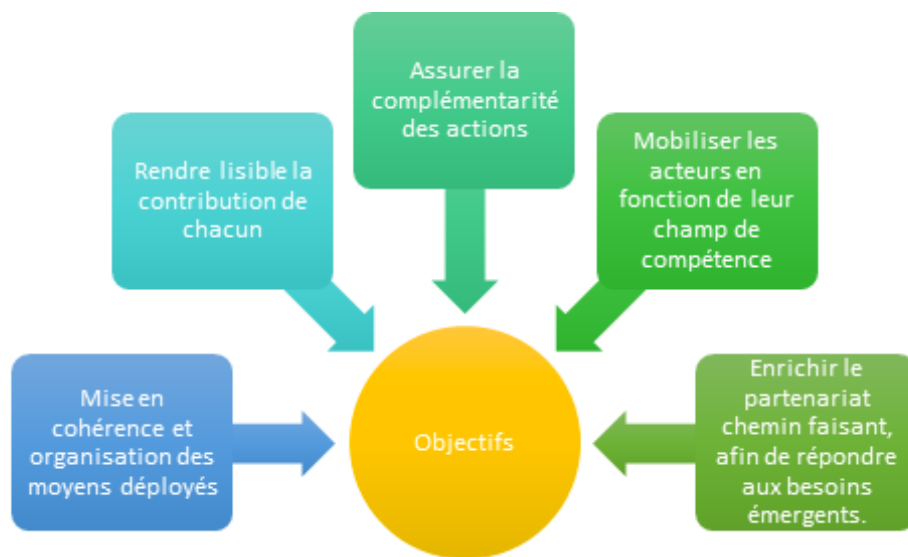


Par conséquent, le développement des compétences en lecture, en écriture ou encore celles liées aux mathématiques, ou aux langues ne peuvent désormais plus se dissocier du développement de la compétence numérique dans un monde dans lequel les technologies sont omniprésentes. En effet, **ces compétences-clés sont toutes interreliées à la dimension numérique**. Par conséquent, il s'agit là d'un bon levier à activer pour non seulement développer de nouvelles compétences-clés mais aussi pour détecter des cas de situations de personnes en difficultés avec les compétences de base. C'est pourquoi, le développement des compétences-clés doit être repensé dans ces nouveaux environnements d'apprentissage numérisés grâce à des approches renouvelées, créatives, inventives et adaptées pour mieux accompagner les trajectoires professionnelles vers les métiers de **demain**.

# PLAN RÉGIONAL POUR LA MAÎTRISE DES COMPÉTENCES-CLÉS (PR2C)

## Objectifs et enjeux du nouveau plan régional

La finalité de ce plan est de contribuer à réduire significativement le nombre de personnes en difficulté avec les savoirs de base et le numérique et faciliter l'accès aux droits, à la formation et à l'emploi. Les objectifs recherchés du Plan s'articulent autour des engagements suivants :



Ce nouveau plan régional s'articule autour de **cinq grands enjeux stratégiques** :

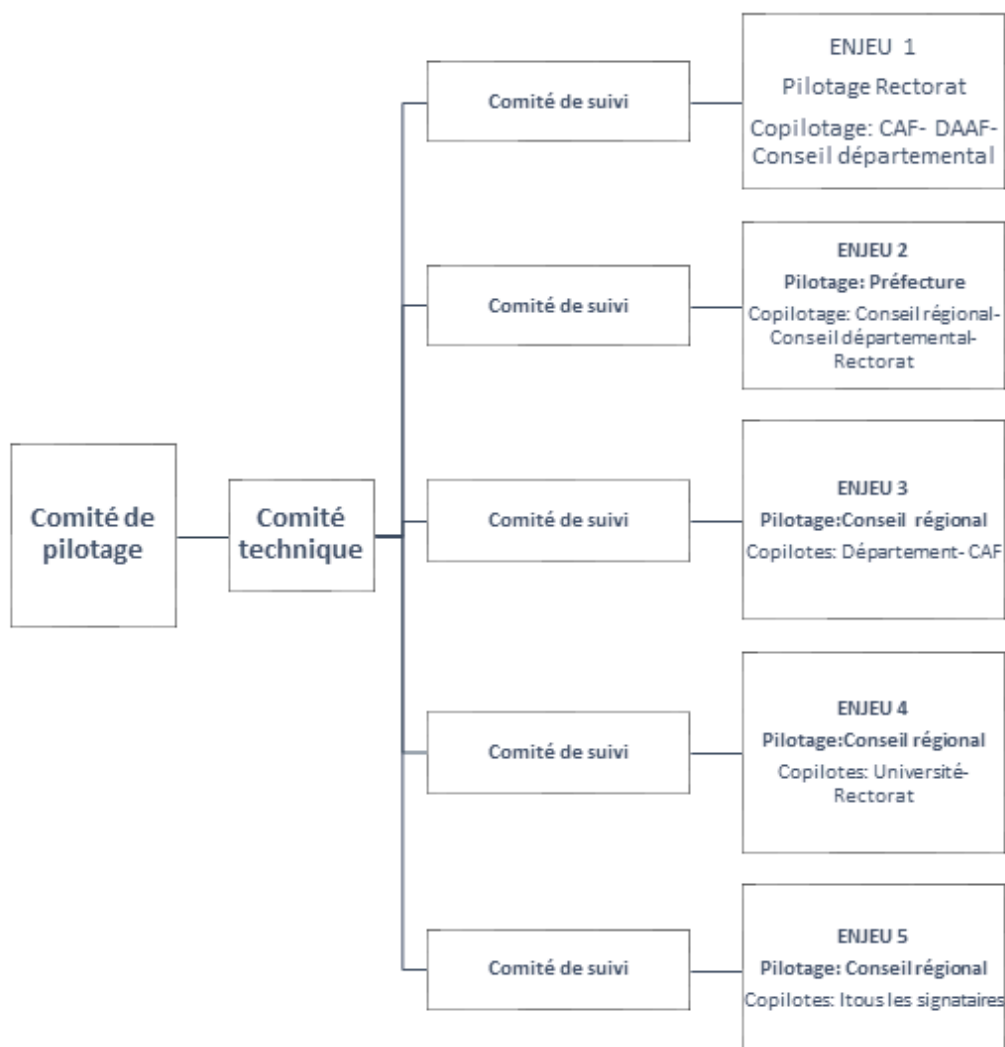
- **Enjeu 1 : Accompagner les apprentissages dès la petite enfance**
- **Enjeu 2 : Développer le réapprentissage des compétences-clés pour les jeunes de plus de 16 ans en difficultés**
- **Enjeu 3 : Faire gagner la personne en autonomie et favoriser son insertion socio-professionnelle**
- **Enjeu 4 : Faire monter les acteurs en compétences et construire une ingénierie d'éducation et de formation tout au long de la vie**
- **Enjeu 5 : Piloter la mise en œuvre du Plan au plus près des territoires**

# PLAN RÉGIONAL POUR LA MAÎTRISE DES COMPÉTENCES-CLÉS (PR2C)

## Une gouvernance partagée

La lisibilité et la complémentarité dans la mise en œuvre des dispositifs et actions réalisés par l'ensemble des acteurs locaux (tant publics, privés ou associatifs) sont indispensables compte tenu de l'acuité des problématiques. En ce sens, la charte de partenariat vise à rassembler les principaux acteurs : la préfecture, le Conseil régional, le Conseil départemental, le Rectorat, la DAAF, la CAF et l'Université. Ce partenariat sera enrichi d'autres acteurs qui pourront être amenés à signer cette charte.

L'ensemble des acteurs signataires de la Charte de Partenariat s'engagent à doter leurs actions d'indicateurs en pertinence avec une évaluation annuelle de l'efficacité des actions menées et de leurs impacts sur la montée en compétences des bénéficiaires.



Trois instances sont instituées afin d'assurer la réussite du Plan : un comité de pilotage annuel, un comité technique semestriel et des comités de suivi. Chaque enjeu est piloté par un ou deux signataires du Plan et copiloté par d'autres acteurs qui se sont tous engagés à respecter la charte de partenariat du nouveau plan régional.



## Un plan articulé aux outils stratégiques et programmatiques du territoire

Les signataires s'engagent à mobiliser et à mutualiser leurs ressources financières indiquées dans le Plan à travers les fiches-actions. Le Plan s'inscrit dans des cadres stratégiques et programmatiques qui mettent à disposition des moyens de financement des actions à engager.

